



Strasbourg, le 11/09/09

CAHDI (2009) 15 prov

COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (CAHDI)

38^{ème} réunion, Strasbourg, 10-11 septembre 2009

Liste des points discutés et des décisions prises Rapport abrégé

1. Le Comité des conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI) tient sa 38^{ème} réunion à Strasbourg les 10 et 11 septembre 2009, sous la présidence de M. Rolf Einar Fife. La liste des participants est reproduite à l'Annexe I du rapport de réunion¹.

2. Le CAHDI adopte son ordre du jour tel que reproduit à l'**Annexe I** du présent rapport. Il adopte également le rapport de sa 37^{ème} réunion (Strasbourg, 19-20 mars 2009) et autorise le Secrétariat à le publier sur le site Internet du CAHDI.

3. Le CAHDI prend note des développements concernant le Conseil de l'Europe depuis la dernière réunion du comité, en particulier ceux concernant la Série des traités du Conseil de l'Europe. L'intervention à cet égard de M. Manuel Lezertua, Directeur du Conseil Juridique et du droit international public, Jurisconsulte, est reproduite à l'Annexe III du rapport de réunion.

4. Le CAHDI examine les décisions du Comité des Ministres pertinentes pour ses activités et les demandes d'avis adressées au CAHDI. Il prend note en particulier de la Recommandation 1870 (2009) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) sur « La protection de l'aide financière des Etats membres du Conseil de l'Europe aux pays pauvres contre les fonds financiers dits « fonds vautours », et de la Recommandation 1871 (2009) de l'APCE sur « Interdiction des bombes à sous-munitions ».

Il salue également l'adoption du Protocole n° 14 bis à la Convention européenne des droits de l'homme au cours de la 119^e session ministérielle du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, tenue à Madrid, le 12 mai 2009.

5. Le CAHDI examine la pratique des Etats et leur jurisprudence eu égard aux immunités des Etats sur la base de contributions de délégations, y compris celles à la base de données pertinente du CAHDI. Il invite les délégations à soumettre ou mettre à jour leurs contributions dans les meilleurs délais. Le Comité fait ensuite le point sur le processus d'adhésion de ses Etats membres et observateurs à la Convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens.

En outre, le CAHDI discute de la pratique existante des Conseillers juridiques de suivre le contentieux des tribunaux nationaux relatif aux immunités des Etats ou des organisations internationales et des possibilités, le cas échéant, de présenter tout point de droit y relatif. Le CAHDI note un intérêt des délégations pour continuer cet échange dans le cadre de sa discussion sur la pratique des Etats et la jurisprudence concernant l'immunité des Etats et des

¹ Document CAHDI (2009) 16

organisations internationales. En vue de cet échange, il est demandé au Secrétariat de faire circuler un questionnaire. Les délégations sont invitées à soumettre leurs contributions avant le **1^{er} mars 2010**.

6. Le CAHDI examine ensuite la question de l'organisation et des fonctions du Bureau du Conseiller Juridique du Ministère des Affaires étrangères et invite les délégations à soumettre ou mettre à jour leurs contributions dans les meilleurs délais.

7. Le CAHDI discute ensuite de la question de la mise en œuvre au niveau national des sanctions des Nations Unies et le respect des droits de l'homme sur la base des contributions des délégations, y compris celles à la base de données pertinente du CAHDI. Il invite les délégations à soumettre ou mettre à jour leurs contributions à la dite base de données dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, les délégations ont été invitées à présenter au Secrétariat du CAHDI, **avant le 1^{er} mars 2010**, l'information sur les cas éventuellement soumis aux tribunaux nationaux par les personnes ou entités radiées des listes des comités des sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

8. Le CAHDI prend note des affaires portées devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) comprenant des questions de droit international public, sur la base des informations fournies par les délégations. Il invite, en outre, les délégations à continuer d'informer le Comité des affaires pendantes pertinentes.

9. Dans le cadre de l'examen des questions relatives au règlement pacifique des différends, le CAHDI prend note de la juridiction de la Cour Internationale de Justice en vertu des traités et accords internationaux et, en particulier, de la situation concernant les Etats membres et observateurs du Conseil de l'Europe. Le comité invite les délégations à soumettre au Secrétariat toute information pertinente sur ce sujet.

Concernant la mise en œuvre de la Recommandation Rec(2008)9 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la désignation d'arbitres et conciliateurs internationaux, le CAHDI réitère l'importance de tenir, et de réexaminer périodiquement, une liste de traités et autres instruments prévoyant la désignation d'arbitres ou de conciliateurs dont le nom doit figurer sur les listes tenues afin de mettre en œuvre les dispositions concernant le règlement pacifique des différends. Les délégations sont invitées à soumettre au Secrétariat toute information pertinente sur cette question.

10. Dans le cadre de son activité d'Observatoire européen des réserves aux traités internationaux, le CAHDI examine une liste de réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection et les suites données à celles-ci par les délégations. Le tableau amendé résumant les positions des délégations est reproduit à l'**Annexe II** du présent rapport.

En outre, le CAHDI charge le Secrétariat de revoir le tableau et sa légende afin de s'assurer qu'ils couvrent bien l'ensemble des possibles réactions des Etats sur une réserve ou déclaration particulière.

11. Le CAHDI tient un échange de vues avec M. Georg Nolte, membre de la Commission du droit international (CDI) sur les travaux de la 61^{ème} session de la CDI et de la Sixième Commission.

Le CAHDI tient également un échange de vues avec la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), représentée par son Président, Professeur Jan Erik Helgesen.

12. Sur la base des contributions des délégations, le CAHDI prend note des questions courantes concernant le droit international humanitaire, des développements récents concernant la Cour Pénale Internationale (CPI), ainsi que des développements concernant la mise en œuvre et le fonctionnement des tribunaux pénaux internationaux.

13. Le CAHDI procède au suivi du Document final du Sommet mondial des Nations Unies de 2005 et convient de poursuivre l'examen de ce point à sa prochaine réunion.

14. Le CAHDI prend note des activités entreprises au sein du Conseil de l'Europe dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, en particulier la première Consultation des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la Prévention du Terrorisme (STCE n° 196), qui s'est tenue à Madrid, le 12 mai 2009 en marge de la 119^{ème} session du Comité des Ministres.

15. Le CAHDI examine les questions d'actualité relatives aux droit international sur la base des contributions des délégations.

16. Conformément au règlement statutaire, le CAHDI élit Monsieur Rolf Einar Fife (Norvège) Président du Comité et Mme Edwige Belliard (France) Vice-présidente du Comité pour un an, à compter du 1^{er} janvier 2010.

17. Concernant les questions diverses, le CAHDI prend note de l'information sur la « Table ronde sur les méthodes de protection du droit à un procès équitable dans un délai raisonnable – expériences nationales et sur la réforme à court-terme de la Cour européenne des Droits de l'Homme », qui aura lieu le 21-22 septembre à Bled (Slovénie) dans le cadre de la présidence slovène du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

18. Le CAHDI décide de tenir sa prochaine réunion à Strasbourg les 18 et 19 mars 2010 et adopte l'avant projet d'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'**Annexe III** du présent rapport.

ANNEXE I

COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (CAHDI)

38^{ème} réunion
Strasbourg, 10-11 septembre 2009

Palais de l'Europe, salle 9 – 9h30

ORDRE DU JOUR

A. INTRODUCTION

1. Ouverture de la réunion par le Président, M. Rolf Einar Fife
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du rapport de la 37^{ème} réunion
4. Communication du Directeur du Conseil Juridique et du Droit International Public, M. Manuel Lezertua

B. ACTIVITES DU CAHDI EN COURS

5. Décisions du Comité des Ministres pertinentes pour les activités du CAHDI, et demandes d'avis au CAHDI
6. L'immunité des Etats et des organisations internationales :
 - a. La pratique des Etats et jurisprudence
 - b. Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens
7. L'organisation et les fonctions du Bureau du Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères :
 - a. Questions de portée générale traitées par les Bureaux des Conseillers Juridiques et liées à la rédaction de lois de mise en application du droit international, de règlements pacifiques des différends, et autres questions pertinentes traitées par le Conseiller Juridique
 - b. Mises à jour des entrées des sites Internet
8. Mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme
9. Affaires devant la CEDH impliquant des questions de droit international public

10. Règlement pacifique des différends :
 - a. Juridiction obligatoire de la CIJ (Article 36(2))
 - b. Suivi de la Recommandation CM/Rec(2008)9 du Comité des ministres aux Etats membres sur la désignation d'arbitres et conciliateurs internationaux
11. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux : Observatoire Européen des réserves aux traités internationaux :
 - Liste des réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection

C. QUESTIONS GENERALES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

12. Echange de vues avec la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), représentée par son Président, Professeur Jan Erik Helgesen
13. Les travaux de la Commission du droit international (CDI) et de la Sixième Commission : échange de vues avec M. Georg Nolte, membre de la CDI
14. Examen des questions courantes concernant le droit international humanitaire
15. Développements concernant la Cour Pénale Internationale (CPI)
16. Mise en œuvre et fonctionnement des autres Tribunaux pénaux internationaux (TPIY, TPIR, Sierra Leone, Liban, Cambodge)
17. Suivi du document final du Sommet Mondial 2005 des Nations Unies – Promouvoir l'état de droit au niveau international
18. Lutte contre le terrorisme - Information sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe et dans d'autres forums internationaux
19. Questions d'actualité relatives au droit international

D. DIVERS

20. Election du président ou de la présidente et du vice-président ou de la vice-présidente
21. Date, lieu et ordre du jour de la 39^{ème} réunion du CAHDI
22. Questions diverses

ANNEXE II

TABLEAU DES OBJECTIONS

OBJECTIONS TO OUTSTANDING RESERVATIONS AND DECLARATIONS TO INTERNATIONAL TREATIES OBJECTIONS AUX RÉSERVES ET DÉCLARATIONS AUX TRAITÉS INTERNATIONAUX SUSCEPTIBLES D'OBJECTION

Legend / Légende:

Sign. : Made upon signature / *Formulée lors de la signature*

● State has objected / *L'Etat a fait objection*

○ State intends to object / *L'Etat envisage de faire objection*

□ State does not intend to object / *L'Etat n'envisage pas de faire objection*

TREATIES / TRAITÉS

- A. Convention on the Rights of Persons with Disabilities and Optional Protocol thereto / *Convention relative aux droits des personnes handicapées et son protocole facultatif*, New York, 13 December / décembre 2006
- B. Convention on elimination of all forms of discrimination against women / *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, New-York, 18 December/décembre 1979
- C. Protocol additional to the Geneva Conventions of 12 August 1949, and relating to the adoption of an additional distinctive emblem (Protocol III) / *Protocole additionnel aux conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à l'adoption d'un signe distinctif additionnel (Protocole III)*, 8 December/décembre 2005
- D. International Covenant on Civil and Political Rights / *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, New-York, 16 December/décembre 1966
- E. Convention on prohibitions or restrictions on the use of certain conventional weapons which may be deemed to be excessively injurious or to have indiscriminate effects (Protocol III) / *Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole III)* / Geneva/Genève, 10 October/octobre 1980
- F. Convention on the Privileges and Immunities of the Specialized Agencies / *Convention sur les privilèges et immunités des agences spécialisées*, New-York, 21 November/novembre 1947
- G. International Convention for the Suppression of Acts of Nuclear Terrorism / *Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire*, New York, 13 April/avril 2005

States / États	Convention Réserve	A			B	C	D	E	F	G
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Reservation/ Réserve	El Salvador	Mauritius Maurice	Korea Corée	Qatar	Israel	Bahamas	USA	Saudi Arabia Arabie Saoudite	Egypt Egypte
	Deadline Délai	23/01/09	Sign.	17/12/09	07/05/10	21/11/08	05/01/10	04/02/10	03/04/10	Sign.
	Albania / Albanie									
	Andorra / Andorre									
	Armenia / Arménie									
	Austria / Autriche	○								
	Azerbaijan / Azerbaïdjan									
	Belgium / Belgique									
	Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine									
	Bulgaria / Bulgarie									
	Croatia / Croatie									
	Cyprus / Chypre									
	Czech Republic / République tchèque									
	Denmark / Danemark									

Estonia / <i>Estonie</i>									
Finland / <i>Finlande</i>	●								
France									
Georgia / <i>Géorgie</i>									
Germany / <i>Allemagne</i>	●								
Greece / <i>Grèce</i>									
Hungary / <i>Hongrie</i>									
Iceland / <i>Islande</i>									
Ireland / <i>Irlande</i>									
Italy / <i>Italie</i>									●
Latvia / <i>Lettonie</i>				●					●
Liechtenstein									
Lithuania / <i>Lituanie</i>									
Luxembourg	□	□							□
Malta / <i>Malte</i>									
Moldova	□	□							□
Monaco									
Montenegro									
Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	●								
Norway / <i>Norvège</i>									
Poland / <i>Pologne</i>	●								
Portugal									
Romania / <i>Roumanie</i>									
Russian Federation / <i>Fédération de Russie</i>									●*
San Marino / <i>Saint-Marin</i>									
Serbia / <i>Serbie</i>									
Slovakia / <i>Slovaquie</i>	●								
Slovenia / <i>Slovénie</i>									
Spain / <i>Espagne</i>									
Sweden / <i>Suède</i>	●	●							
Switzerland / <i>Suisse</i>									
"the former Yugoslav Republic of Macedonia" / <i>"l'ex-République yougoslave de Macédoine"</i>									
Turkey / <i>Turquie</i>									
Ukraine									
United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>									
Canada									
Holy See / <i>Saint-Siège</i>									
Israel									
Japan / <i>Japon</i>				□		□			
Mexico / <i>Mexique</i>									
United States of America / <i>Etats-Unis d'Amérique</i>									□ ¹

(*) Consideration of political statement / *Considération d'une déclaration de nature politique*

(**) If confirmed upon ratification / *Si confirmé lors de la ratification*

(***) Considers it a late reservation and therefore not in force / *Considère ceci comme une réserve tardive et donc pas en vigueur*

¹ The delegation of the United States of America expressed the wish to see the table amended in order to better reflect its position/ *La délégation des Etats-Unis d'Amérique a fait part de son souhait de voir le tableau amendé en vue de mieux refléter sa position.*

ANNEXE III

AVANT-PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 39^{ème} REUNION

A. INTRODUCTION

1. Ouverture de la réunion par le Président, M. Rolf Einar Fife
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du rapport de la 38^{ème} réunion
4. Communication du Directeur du Conseil Juridique et du Droit International Public, M. Manuel Lezertua

B. ACTIVITES DU CAHDI EN COURS

5. Décisions du Comité des Ministres pertinentes pour les activités du CAHDI, et demandes d'avis adressées au CAHDI
6. L'immunité des Etats et des organisations internationales :
 - a. Pratique des Etats et jurisprudence
 - récents développements nationaux et mises à jour des entrées du site Internet
 - échange de pratiques nationales sur les possibilités pour les Ministères des Affaires étrangères de soulever des questions de droit international public dans le cadre de procédures pendantes devant les tribunaux nationaux et relatives aux immunités des Etats ou des organisations internationales
 - b. Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens
7. L'organisation et les fonctions du Bureau du Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères :
 - a. Questions de portée générale traitées par les Bureaux des Conseillers Juridiques et liées à la rédaction de lois de mise en application du droit international, de règlements pacifiques des différends, et autres questions pertinentes traitées par le Conseiller Juridique
 - b. Mises à jour des entrées du site Internet
8. Mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme
9. Affaires devant la CEDH impliquant des questions de droit international public
10. Règlement pacifique des différends

11. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux : Observatoire Européen des réserves aux traités internationaux :

- Liste des réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection

C. QUESTIONS GENERALES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

12. Examen des questions courantes concernant le droit international humanitaire
13. Développements concernant la Cour Pénale Internationale (CPI)
14. Mise en œuvre et fonctionnement des autres Tribunaux pénaux internationaux (TPIY, TPIR, Sierra Leone, Liban, Cambodge)
15. Suivi du document final du Sommet Mondial 2005 des Nations Unies – Promouvoir l'état de droit au niveau international
16. Lutte contre le terrorisme - Information sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe et dans d'autres forums internationaux
17. Questions d'actualité relatives au droit international

D. DIVERS

18. Date, lieu et ordre du jour de la 40^{ème} réunion du CAHDI
19. Questions diverses